

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET
ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2015

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET
ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Résultats des fonds	1.
Évolution des soldes de fonds	2.
Bilans des fonds	3.
Flux de trésorerie	4.
Notes afférentes aux états financiers	5 - 8.
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Masse salariale	9.
Annexe B - Frais d'administration	9.
Annexe C - Frais de bureau	9.
Annexe D - Frais de logement	10.
Annexe E - Frais d'activités	10.
Annexe F - Autres frais	10.



**Massie
Turcotte
et associés inc.**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Société de
comptables
professionnels
agrés**

2500, boulevard Lapinière
Brossard, Québec
J4Z 3V1

Téléphone:
450 656-5000
514 861-2027
Télécopieur:
450 656-1202

Aux administrateurs de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**, qui comprennent les bilans des fonds d'administration générale et d'immobilisations au 31 mars 2015 et les états des résultats des fonds, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et autres dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et du solde du fonds d'administration générale.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**, au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats des fonds, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 19 juin 2014, puisque l'organisme tire des produits d'activités et autres dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante.

Massie Turcotte et associés inc.

Gilles Massie, CPA auditeur, CA

Gilles Massie, CPA auditeur, CA

Brossard
Le 2 juin 2015



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015			2014
	Administration générale et contributions pénales	Immobilisations	TOTAL	TOTAL
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	323 917	23 330	347 247	349 200
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(13 165)	(16 912)	(30 077)	(1 953)
Virements interfonds (note 6)	(15 120)	15 120	-	-
SOLDE DE FONDS À LA FIN	295 632	21 538	317 170	347 247


	2015		
	Administration générale	Contributions pénales	TOTAL
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	228 834	95 083	323 917
Insuffisance des produits par rapport aux charges	43 224	(56 389)	(13 165)
Affectation au fonds des contributions pénales (note 5)	(63 800)	63 800	-
Virements interfonds (note 6)	(15 120)	-	(15 120)
SOLDE DE FONDS À LA FIN	193 138	102 494	295 632

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

BILANS DES FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015		2014	
	\$		\$	
	Administration générale et contributions pénales	Immobilisations TOTAL	TOTAL	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	382 301	-	382 301	217 984
Dépôt à terme, 1 %, échéant en février 2016	100 000	-	100 000	310 346
Intérêts courus	121	-	121	273
Comptes à recevoir	5 000	-	5 000	6 035
Taxes sur les transactions commerciales à recevoir	26 550	-	26 550	22 254
Frais payés d'avance	3 234	-	3 234	3 914
	<u>517 206</u>	<u>-</u>	<u>517 206</u>	<u>560 806</u>
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	21 538	21 538	23 330
DÉPÔT DE GARANTIE	20 633	-	20 633	-
	<u>20 633</u>	<u>21 538</u>	<u>42 171</u>	<u>23 330</u>
	<u>537 839</u>	<u>21 538</u>	<u>559 377</u>	<u>584 136</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Fournisseurs et frais courus	39 050	-	39 050	27 281
Fonds social à payer	1 262	-	1 262	-
Salaires et vacances à payer	177 825	-	177 825	187 759
Charges sociales à payer	24 070	-	24 070	21 849
	<u>242 207</u>	<u>-</u>	<u>242 207</u>	<u>236 889</u>
SOLDES DE FONDS				
Actifs nets	<u>295 632</u>	<u>21 538</u>	<u>317 170</u>	<u>347 247</u>
	<u>537 839</u>	<u>21 538</u>	<u>559 377</u>	<u>584 136</u>

 administrateur

 administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(30 077)	(1 953)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	16 912	10 043
	<u>(13 165)</u>	<u>8 090</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Intérêts courus	152	96
Comptes à recevoir	1 035	588
Taxes sur les transactions commerciales à recevoir	(4 296)	52 599
Frais payés d'avance	680	942
Fournisseurs et frais courus	11 769	(7 126)
Fonds social à payer	1 262	43 616
Salaires et vacances à payer	(9 934)	(14 537)
Charges sociales à payer	2 221	(24 604)
	<u>2 889</u>	<u>51 574</u>
	<u>(10 276)</u>	<u>59 664</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(15 120)	(7 858)
Dépôt de garantie	(20 633)	-
	<u>(35 753)</u>	<u>(7 858)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(46 029)	51 806
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	428 330	376 524
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	382 301	428 330
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		
Encaisse	382 301	217 984
Dépôts à terme rachetables	-	210 346
	<u>382 301</u>	<u>428 330</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2015**

1. CONSTITUTION ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif et il a pour mission de rendre des services aux victimes d'actes criminels et est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada-Comptabilité.

a) Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

b) Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

c) Estimation de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

d) Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes à recevoir autres que les taxes sur les transactions commerciales à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, du fonds social à payer, des salaires et vacances à payer ainsi que des charges sociales.

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur dans le fonds des immobilisations à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	33 %
Améliorations locatives	20 %

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme rachetables.

3. IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
\$	\$	\$	\$	
Système téléphonique	14 726	5 906	8 820	11 765
Matériel informatique	35 512	34 229	1 283	11 565
Améliorations locatives	13 194	1 759	11 435	-
	63 432	41 894	21 538	23 330

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

4. FACILITÉ DE CRÉDIT ÉVENTUELLE

L'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant total autorisé de 175 000 \$ qui porterait intérêts à un taux basé sur le taux préférentiel bancaire. La marge de crédit est renouvelable annuellement et est garantie par les dépôts à terme. Le solde est de zéro au 31 mars 2015.

5. ACTIFS NETS

Une partie de l'actif net du fonds d'administration est affecté au fonds des contributions pénales. Cette affectation est le résultat d'une demande du BAVAC. L'organisme a utilisé une partie de ces fonds affectés au cours de l'exercice précédent, soit un montant de 63 800 \$.

6. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 15 120 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

7. ENGAGEMENTS

L'engagement total en vertu des baux des locaux échéant jusqu'en mai 2019 s'élève à 499 645 \$. Les loyers minimums des cinq prochains exercices s'établissent ainsi :

	\$
2016	145 575
2017	122 533
2018	119 611
2019	96 612
2020	15 314

8. CHARGES IMPUTÉES AUX PROJETS

L'imputation des charges de salaires et charges sociales aux projets dans les renseignements complémentaires est effectuée selon le temps consacré à celles-ci et les autres charges selon le coût spécifique attribuable au projet.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur et/ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus, son fonds social à payer, ses salaires et vacances à payer ainsi que ses charges sociales à payer.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015		2014
	\$	\$	\$
	Administration générale et contributions pénales	Immobilisations	TOTAL
			TOTAL
A. MASSE SALARIALE			
Salaires	2 015 921	-	2 015 921
Charges sociales	350 653	-	350 653
	<u>2 366 574</u>	<u>-</u>	<u>2 366 574</u>
			<u>2 022 264</u>
B. FRAIS D'ADMINISTRATION			
Associations et cotisations	7 597	-	7 597
Assurance	4 775	-	4 775
Documentation et abonnement	1 744	-	1 744
Déplacements	16 865	-	16 865
Formation	18 192	-	18 192
Représentation	271	-	271
Honoraires professionnels	17 307	-	17 307
Recrutement	544	-	544
	<u>67 295</u>	<u>-</u>	<u>67 295</u>
			<u>65 909</u>
C. FRAIS DE BUREAU			
Frais d'impression	14 246	-	14 246
Frais de location	4 431	-	4 431
Papeterie et fournitures de bureau	14 430	-	14 430
Achats informatiques et bureautiques	2 043	-	2 043
Entretien et réparations d'équipement	6 987	-	6 987
Publicité et promotion	8 977	-	8 977
Télécommunications	23 088	-	23 088
	<u>74 202</u>	<u>-</u>	<u>74 202</u>
			<u>68 539</u>